

# LISTE DES COURS CORAASP

## 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2024

### COURS CENTRÉS SUR LE RÉTABLISSEMENT EN SANTÉ MENTALE

Ces formations sont destinées à toutes personnes concernées par un trouble psychique, aux proches ou aux personnes intéressées par la problématique, **membres ou non d'une organisation de la Coraasp.**

#### Comment parler à mon enfant de ma maladie psychique et de mes ressources ?

→ Lundi 30 septembre de 13h30 à 17h

#### Favoriser mon bien-être à travers la compréhension du mécanisme des dépendances (affectives, aux substances ou autre)

→ Lundis 21 et 28 octobre de 14h à 17h

#### Trouver la «bonne distance» dans ma relation à l'autre

→ Jeudis 31 octobre et 7 novembre de 13h30 à 16h30

### FORMATIONS PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Cette formation est destinée à toutes les personnes concernées par un trouble psychique, aux proches, aux professionnel-le-s ou aux personnes intéressées, **membres des organisations de la Coraasp.**

#### ENSA: PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

##### À LAUSANNE

→ Mardis 17 septembre et 1<sup>er</sup> octobre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

##### À GENÈVE

→ Lundi 23 septembre, vendredi 27, 30 septembre de 8h30 à 17h30



Accès détaillé  
aux formations

[WWW.CORAASP.CH/FORMATION](http://WWW.CORAASP.CH/FORMATION)

### COURS PAIR-AIDANCE EN SANTÉ MENTALE

Ces formations sont destinées en priorité aux pairs-aidant-e-s en santé mentale\* mais elles sont aussi ouverte-s aux personnes concernées et à toutes personnes intéressées.

#### Identifier ses fonctions, son rôle et sa posture en tant que (PA) en santé mentale

→ Lundi 9 septembre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h45

#### Se former à l'accueil et à l'animation en tant que pair-aidant-e (PA)

→ Lundi 14 octobre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h45

#### Informatique et les règles de bon usage dans les relations professionnelles

→ Mercredi 30 octobre de 13h30 à 16h30

#### «REVIM – un outil pour «REprendre sa Vie en Main» – comment les pairs aidant-e-s peuvent soutenir la démarche d'autogestion de la maladie psychique des personnes concernées ?

→ Lundi 2 décembre de 13h30 à 17h00

\* Un·e pair-aidant·e animateur·trice ou pair-aidant·e accompagnant·e est une personne qui a acquis un savoir expérientiel autour de la maladie psychique et du rétablissement et qui s'engage dans l'accueil et l'animation d'activités ou l'accompagnement auprès des personnes qui rencontrent des difficultés similaires.